

Récolte de bois et production de sciages en 2019

La récolte régionale de bois demeure à un niveau élevé, malgré les turbulences liées aux centrales biomasse

La récolte de bois commercialisé s'établit à près de 860 000 m³ en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019. La hausse relativement importante de la récolte de bois d'œuvre, pour la 2^e année consécutive, permet de compenser pour partie la baisse de récolte de bois énergie. L'année est en effet marquée par l'arrêt complet de la centrale biomasse de Gardanne et par une réorientation de l'approvisionnement de celle de Brignoles vers davantage de bois-déchet. La récolte de bois d'industrie et de bois énergie reste encore largement majoritaire dans notre région.

Malgré la hausse du volume de bois d'œuvre récolté, la production de sciages continue de baisser en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La récolte de bois : une baisse légère qui cache de fortes disparités géographiques

La récolte de bois dans la région fléchit en 2019 de 2 % par rapport à l'année précédente. Il existe toutefois un net contraste entre, d'une part, les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, dont la récolte progresse et d'autre part, les autres départements pour lesquels elle s'établit en baisse.

L'année est marquée par la baisse de la récolte de bois énergie dans toute la zone de chalandise des deux centrales biomasse régionales.

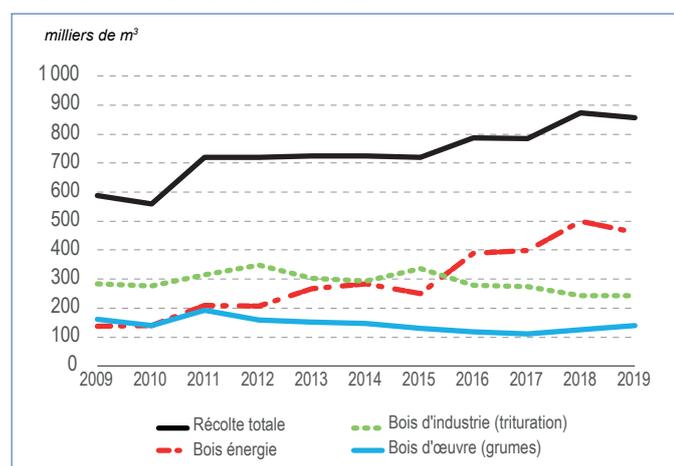
La récolte de bois d'industrie, quant à elle, se stabilise après trois années consécutives de baisse grâce notamment à une hausse de sa part destinée à d'autres usages que la trituration (production de poteaux, piquets, etc.). Par ailleurs une tendance encourageante concerne le bois d'œuvre, dont la récolte continue d'augmenter (+11 %).

Enfin, il s'agit d'une année décevante pour le bois certifié « gestion forestière durable », dont la part baisse sensiblement en passant de 35 % à 26 % de la récolte.

Les prélèvements restent inférieurs à l'accroissement de la ressource forestière de PACA qui est estimé à 3,1 millions de m³/an. La forêt régionale continue de capitaliser : entre les années de référence 2010 et 2016, le volume de bois sur pied a évolué de 117 à 124 millions de m³.

Récolte de bois en PACA

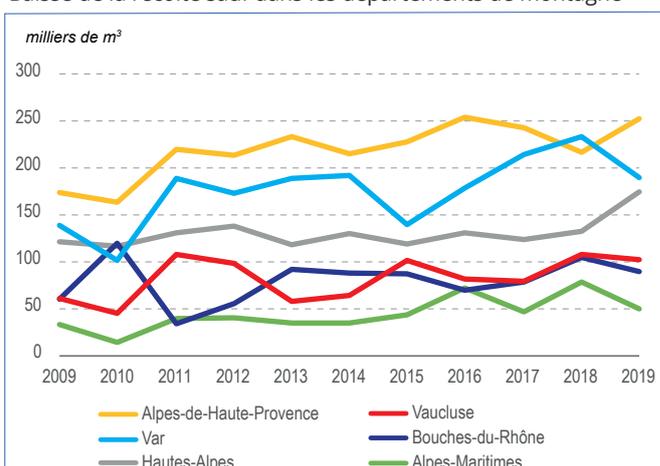
Bonne tenue de la récolte de bois régionale dans un contexte tourmenté lié aux centrales biomasse



Source : Agreste - Exploitations forestières et scieries

Récolte totale de bois par département

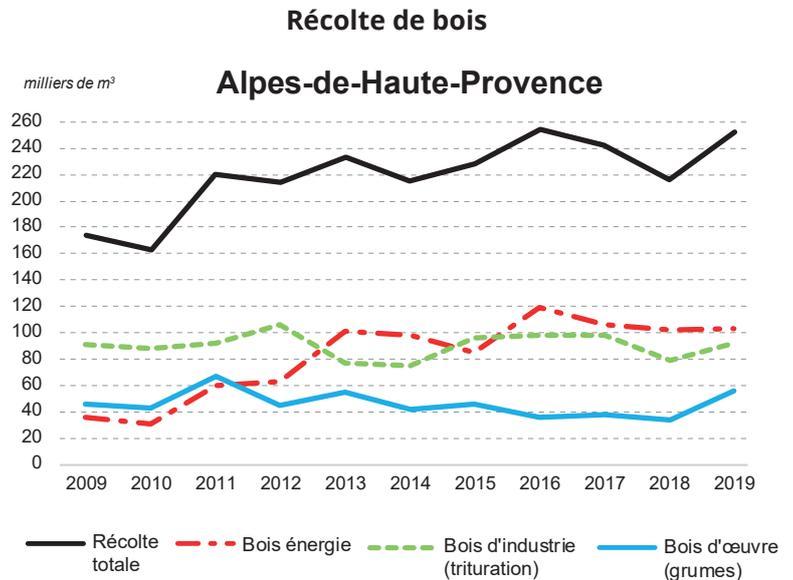
Baisse de la récolte sauf dans les départements de montagne



Source : Agreste - Exploitations forestières et scieries

Les Alpes-de-Haute-Provence : une reprise significative

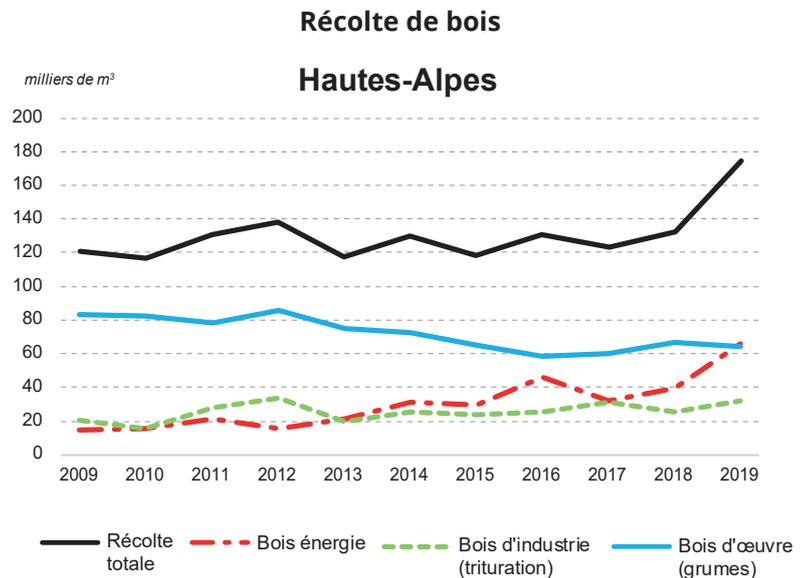
Après une forte baisse de récolte en 2018, le département reprend sa place de 1^{er} fournisseur de bois régional (253 000 m³), en approchant de ses records de récolte, surtout grâce à une augmentation de 62 % du volume de bois d'œuvre mobilisé. Des informations externes à l'enquête annuelle Agreste montrent que cette augmentation de récolte de bois d'œuvre s'est réalisée essentiellement en forêt privée. La récolte de bois d'industrie et énergie reste cependant encore largement majoritaire dans ce département.



Source : Agreste - Exploitations forestières et scieries

Les Hautes-Alpes : les bois d'industrie et énergie en forte hausse

La récolte de bois d'œuvre se stabilise autour de 60 000 m³. Celle des bois d'industrie et énergie marque un accroissement annuel remarquable (+ 68 %), expliquant ainsi la hausse record de 32 % de la récolte totale au niveau encore jamais atteint de 175 000 m³. Plus de 11 000 m³ de bois d'industrie autre que de trituration (pour des poteaux, piquets, etc.) ont été récoltés en 2019 dans le département.

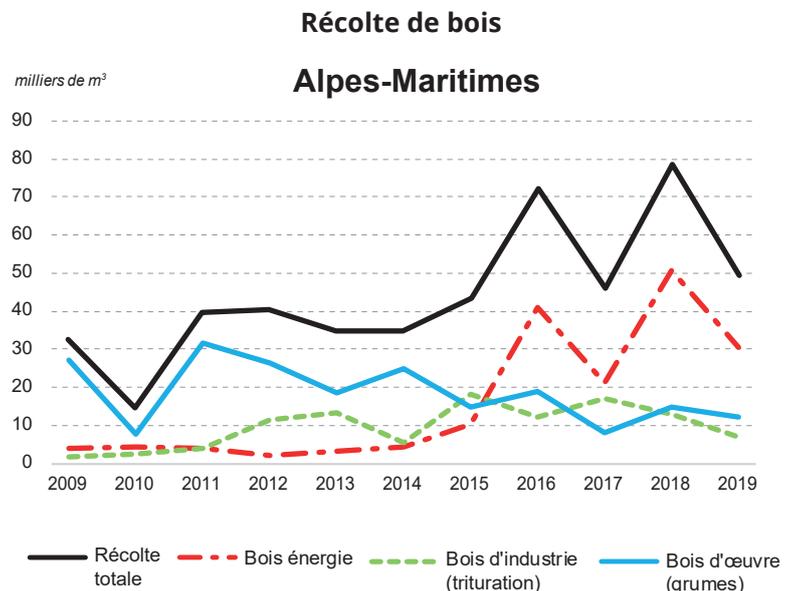


Source : Agreste - Exploitations forestières et scieries

Les Alpes-Maritimes : une récolte encore en dents de scie

La récolte de bois est très irrégulière depuis 4 ans dans ce département. En 2019, elle est en nette baisse dans toutes les catégories par rapport à 2018 qui a pourtant été une année exceptionnellement bonne.

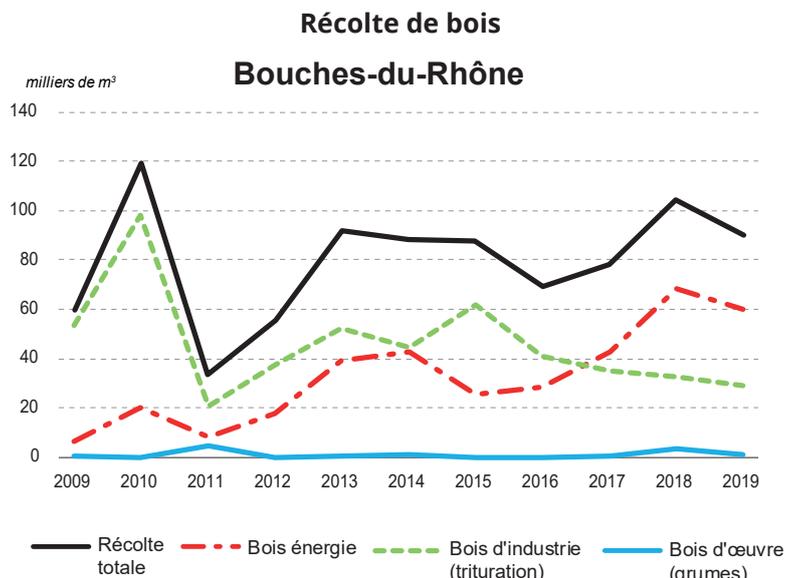
Observée sur une période de 10 ans, la récolte globale progresse grâce au bois énergie dont les volumes mobilisés ont fortement augmenté au cours des 5 dernières années. A l'inverse, la récolte de bois d'œuvre diminue de manière régulière et importante.



Source : Agreste - Exploitations forestières et scieries

Les Bouches-du-Rhône : stabilisation à des niveaux plus habituels

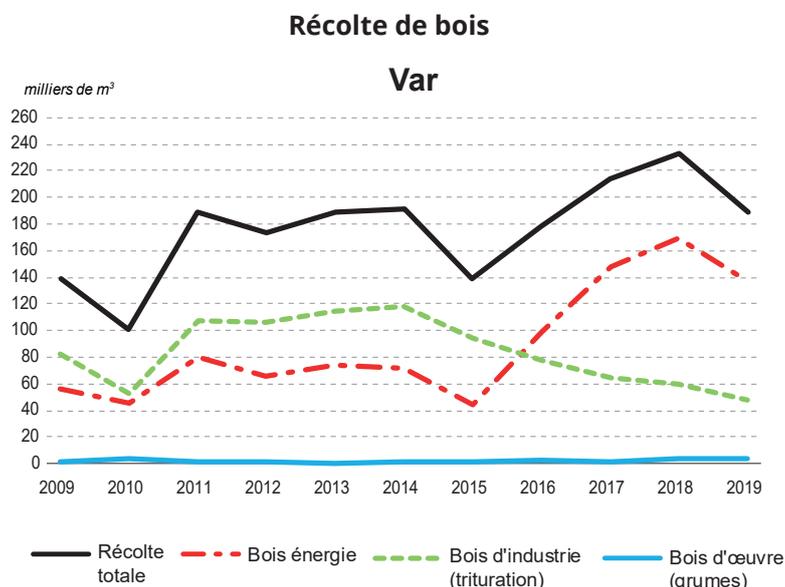
Après une année 2018 exceptionnelle, la récolte 2019 marque un léger repli pour revenir à un volume total plus fréquemment atteint ces dernières années de 90 000 m³, composé quasi-exclusivement de bois d'industrie et énergie.



Le Var : un effet « centrale biomasse » ?

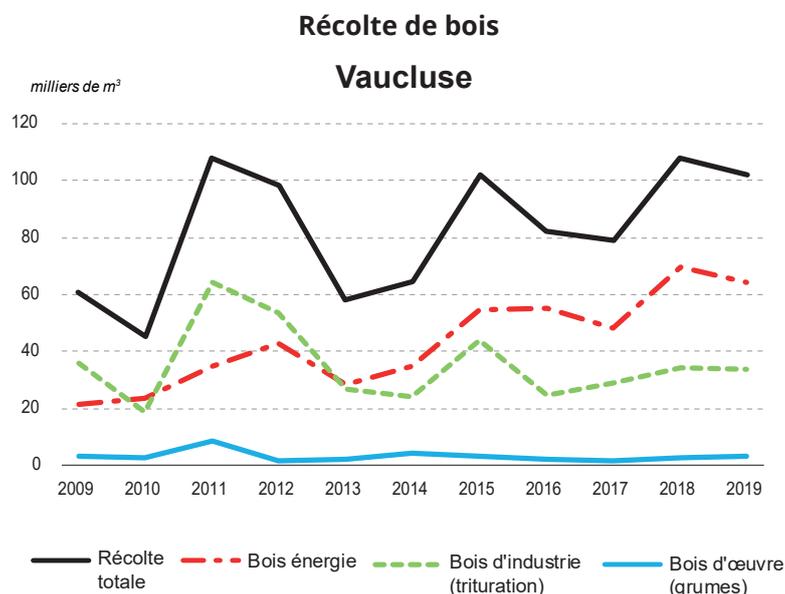
Le Var produit essentiellement du bois d'industrie et énergie. On note toutefois depuis 2 ans un frémissement à la hausse de la récolte de bois d'œuvre.

On observe une baisse conséquente des volumes de bois d'industrie et énergie récoltés en 2019, après une année 2018 historiquement bonne. On peut supposer que la récolte de bois énergie dans le Var est très liée au fonctionnement de la centrale biomasse de Brignoles. L'analyse des données 2020 devrait permettre de valider cette hypothèse et de confirmer cette baisse de récolte.



Le Vaucluse : un palier dans une tendance à la hausse

Sur les 10 dernières années, la tendance générale de la récolte de bois dans le Vaucluse reste à l'augmentation, malgré une petite baisse en 2019. La récolte demeure basée essentiellement sur le bois d'industrie et énergie.



Les entreprises d'exploitation forestière et les scieries : la concentration du secteur se poursuit

En 2019, la filière comptabilise 105 entreprises d'exploitation forestière et scieries ayant leur siège social dans la région, contre 112 en 2018 :

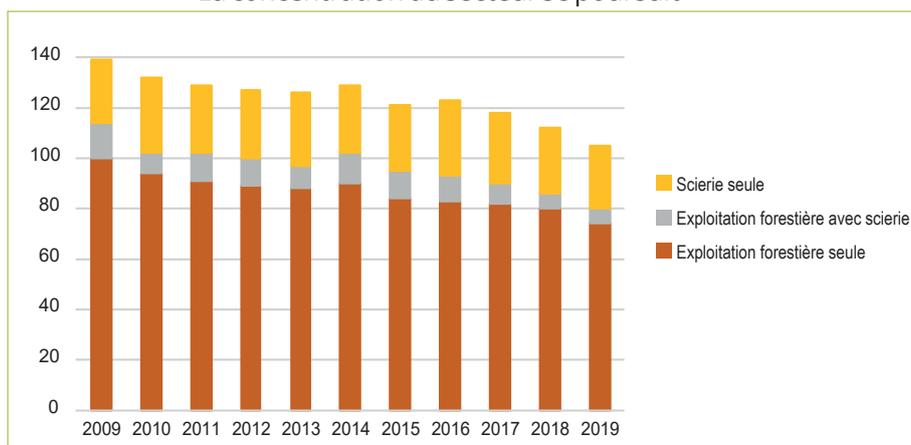
- 74 exerçant exclusivement une activité d'exploitation forestière (-6 en 1 an) ;
- 25 pratiquant exclusivement une activité de sciage (-1) ;
- 6 exerçant les deux activités (inchangé).

La concentration du secteur se poursuit au niveau des entreprises d'exploitation forestière. Sur les 80 exploitants forestiers, 51 récoltent moins de 4 000 m³ de bois par an (-7 en 1 an), 23 en récoltent moins de 500 m³ (-3). Depuis 2005, l'arrêt de l'activité s'observe principalement chez les entreprises exploitant moins de 4 000 m³ de bois. A l'inverse, sur cette même période, le nombre d'entreprises mobilisant un volume de bois plus important s'est maintenu autour d'une trentaine. Bien que leur nombre soit en baisse constante, les exploitants implantés en PACA ont récolté davantage de bois que lors des années précédentes, soit 814 000 m³ en 2019, dans la région et dans les départements limitrophes. Ceci contraste avec le fléchissement du volume récolté uniquement dans la région par l'ensemble des exploitants forestiers. Comme en 2018, 14 exploitants forestiers mobilisent en 2019 plus de 20 000 m³ de bois par an. Ils représentent 75 % de la récolte réalisée par les entreprises de la filière régionale.

Après s'être maintenu à une quarantaine d'entreprises sur la période 2009-2016, le nombre d'unités exerçant une activité de scierie accusait en 2017-2018 une nette diminution pour s'établir en 2019 à 31 unités de sciage dans la région. Elles sont majoritairement de petite taille. Comme en 2018, 13 entreprises ont une capacité de production supérieure à 500 m³ et 65 % du sciage produit en région est réalisé par les scieries produisant plus de 2 000 m³ par an.

Nombre d'entreprises par activité en PACA

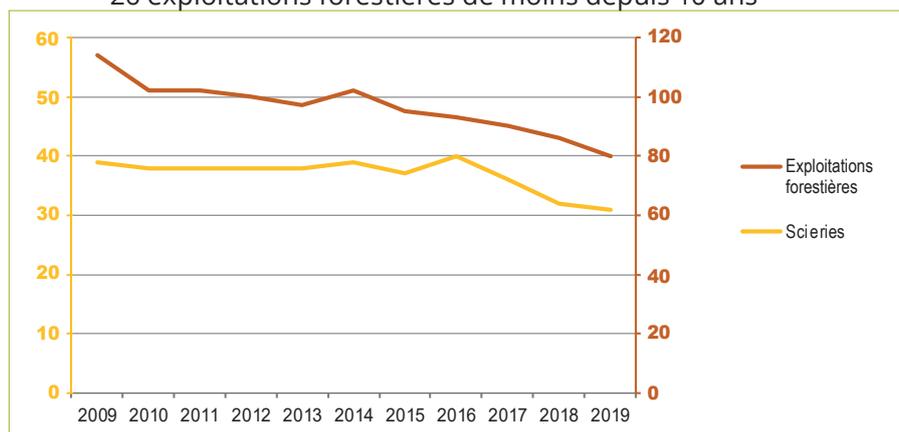
La concentration du secteur se poursuit



Source : Agreste - Exploitations forestières et scieries

Évolution comparée du nombre d'entreprises exerçant une activité d'exploitation forestière ou de scierie en PACA

26 exploitations forestières de moins depuis 10 ans



Les entreprises ayant une activité mixte d'exploitation forestière et de scierie sont comptées dans chacune des deux courbes

Source : Agreste - Exploitations forestières et scieries

Sciages : la baisse se poursuit

En 2019, les scieries de la région ont produit 33 000 m³ de sciages, soit une baisse de 1 000 m³ par rapport à 2018 (-20 000 m³ depuis 10 ans).

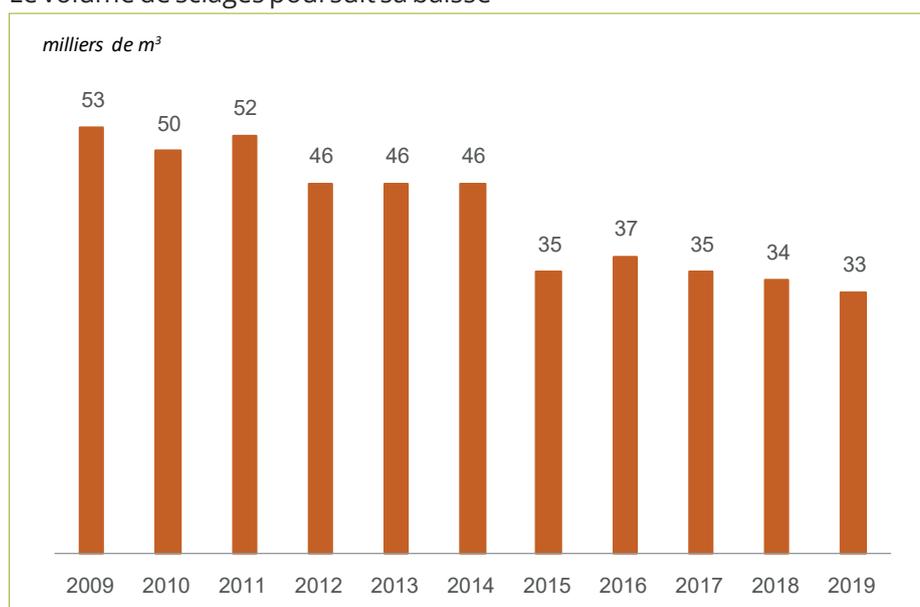
A l'inverse, la proportion de sciages de bois d'origine certifiée poursuit sa hausse. Leur production atteint 19 000 m³ et représente ainsi près de 60 % de la production totale de sciages.

L'activité des scieries en région PACA se réalise essentiellement à partir de résineux. La répartition entre les différentes essences est proche de celle observée en 2018. Le sapin reste l'essence la plus valorisée en sciage avec 41 % de la production régionale. En 2019, le volume de mélèze scié a augmenté de 900 m³ par rapport à l'année précédente et représente près d'un quart de la production régionale de sciages.

Les scieries ont commercialisé 22 000 m³ de sciages bruts et 7 000 m³ de sciages rabotés, poncés ou aboutés, pour une valeur totale de 10 millions d'euros. Elles ont produit 26 000 tonnes de produits connexes de scierie, valorisés dans la trituration, la production d'énergie ou d'autres usages. La vente de ces produits connexes correspond à plus de 870 000 euros.

Production de sciages en PACA

Le volume de sciages poursuit sa baisse



Source : Agreste - Exploitations forestières et scieries

Sources et méthodologie

L'enquête Exploitations forestières et scieries comporte deux volets :

- **Un volet Exploitations forestières**, collecté auprès d'entreprises et de propriétaires forestiers qui vendent leurs bois abattus, vise à connaître le volume récolté et vendu dans l'année précédente (hors autoconsommation).
Pour la première fois, l'enquête portant sur l'exercice 2019 distingue le sapin de l'épicéa.
- **Un volet Scieries** est collecté auprès des producteurs de sciage, merrains, bois sous rails, lames de bois pour parquets, terrasses, lambris et bardage, moulures, baguettes, panneaux pour parquets, fibre de bois, laine de bois, farine de bois, bois injectés ou imprégnés. Il vise à déterminer le volume de sciages produits et la quantité de produits connexes générés par ces activités.

Définitions et unités

Bois d'œuvre : Bois destiné au sciage, au tranchage, au déroulage ou à la fabrication de merrains ou des bois sous rails.

Bois de trituration : Bois destiné à être déchiqueté ou dissous pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

Bois d'industrie : Bois destiné à être déchiqueté ou dissous pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

Bois-énergie (= bois de feu ou bois de chauffage) : bois destiné à la combustion ou à la carbonisation.

Grume : Tronc d'un arbre abattu et ébranché, en général apte au sciage, au déroulage ou au tranchage.

Plaquette forestière : Fragment de bois de petite taille (3 à 7cm) issu du déchiquetage du bois.

Produits connexes de scierie : Sont notamment composés d'écorces, de sciures, copeaux de chutes... Ils sont utilisés en matière première dans les industries de trituration, fabrication de pâte à papier, panneaux de particules, panneaux de fibre et aussi écorces pour espaces verts, briquettes de chauffage et production d'énergie pour l'entreprise et le fonctionnement de séchoir.

Toutes les quantités sont diffusées :

- en **mètre cube rond sur écorce** pour la récolte de bois ;
- en **mètre cube sciage** pour les merrains, les bois sous rails et les sciages ;
- en **tonne** pour les produits connexes de scierie.

Pour mémoire, une tonne de produits connexes peut représenter de l'ordre de 3 à 5 m³ apparents selon la nature -et dans une moindre mesure selon le type d'essence- des produits connexes. En m³ plein, la représentation varie entre 1,40 et 1,80 m³.

Champ géographique

Dans les tableaux publiés, les résultats de l'enquête exploitation forestière correspondent au lieu de récolte. Il s'agit des bois récoltés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les résultats de l'enquête scierie correspondent au lieu de situation des établissements producteurs de sciages. Il s'agit des sciages réalisés par les entreprises dont le siège est localisé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les données ont été corrigées par rapport à la publication nationale « Chiffres et analyses » n°2020-12 parue le 9 février 2021.

www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr/DONNÉES-STATISTIQUES

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique
et Économique

132, bd de Paris - CS 70059
13331 Marseille Cedex 03

Directeur régional : Patrice de Laurens
Directrice de la publication : Nadine Jourdan
Rédacteur en chef : Joachim Timotéo
Rédacteurs : Patrice Fauchier, Damien Jambon,
Christian Wawrzyniak
Composition : Nadine Nieto
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1773-3561